



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 novembre 2022

Le 7 novembre 2022 à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian LESTRADE, Maire.

Date d'affichage : 2 novembre 2022 Date de convocation : 2 novembre 2022

Présents : Mmes ABADENS Emilie, ALRIC Françoise, BELY Laure, BERGOGLIO Irène, BERNADET Sophia, COMBRET Marie-Chantal, GUTMULLER Anne, MATHIEU Patricia, MM. BONNET Philippe, DANIEL Sébastien, DAUCH Patrick, LARTIGUES Pierre, LESTRADE Christian, PLAZEN Régis, RIVIERE Gérard.

A été élue secrétaire : Mme BELY Laure

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 octobre 2022.

15 voix POUR à l'unanimité

2. Délibération DM1 Régularisation- frais d'étude du cabinet d'architecture pour le marché public Logement /boulangerie-salon de thé

Les frais d'étude sont amortissables au bout de 2 ans.

15 voix POUR à l'unanimité

3. Délibération admission en non-valeur de produits irrécouvrable : titre cantine

Dette de 9,20 € suite au déménagement d'une famille.

15 voix POUR à l'unanimité

4. Délibération aliénation du chemin rural de Turène à Penchenilles. Acquéreurs : M. et Mme Allue-Oncins

Les frais de géomètre et d'étude ont été payés par les acquéreurs : 1 447 m² dont 270 m à 4 € et 1177 m à 2 € soit 3220 €.

15 voix POUR à l'unanimité

5. Décision adoptant le principe de coupure de l'éclairage public sur une partie de la commune de 23h à 06 heures 15 minutes du matin

Cette délibération avait déjà été votée le 14/12/20. Il suffit de prendre un arrêté de police.

6. Décision concernant l'agrandissement du Restaurant La Grange et le choix de l'architecte

14 voix POUR et 1 abstention

7. Décision concernant les travaux de la toiture de l'église St Julien et le choix de l'architecte

Gouttières sur la toiture et des fermes qui appuient sur les voûtes. La réfection de la toiture est à prévoir, une estimation a été faite (environ 70 000 €).

15 voix POUR à l'unanimité

8. Délibération concernant le changement de dénomination de la route de la vallée du Lembous en Route de Canhac.

15 voix POUR à l'unanimité

9. Décision concernant la cérémonie du 11 novembre 2022 à 11 h 30

Cette année, nous célébrons les 100 ans de l'inauguration du monument aux morts et les 170 ans de la médaille militaire. Déroulement de la cérémonie en présence du sous-préfet, de porte-drapeaux : lecture du message ministériel, lecture d'une partie du discours de Louis Pignères de 1922 par Mr Baffalie, lecture des 44 noms inscrits sur le monument aux morts par les membres du CMJ et les enfants de la classe de CM.

10. Décision concernant le déroulement des Vœux à la population du 07 janvier 2022

Décision de le maintenir en soirée avec : apéritif, pizzas, rôti froid ou saucisse, coques.

11. Questions diverses...

Le marché de Noël aura lieu le 22 décembre de 17 h à 20 h sur la place Perbosc.

Les habitants des 3 lotissements et toutes les associations ont reçu un courrier concernant les économies d'énergie.

La maquette du bulletin municipal est prête.

Le 10 novembre aura lieu une visioconférence concernant la V 87, une voie qui relie Montluçon à Montech. Les parcelles disponibles mises à la vente seront étudiées avec la Sogexfo (étude de sol, réseaux disponibles). Concernant les vestiaires au niveau de l'ancien stade, il faudrait les rénover (faïence sur les murs, carrelage, fenêtres).

La réserve d'eau doit être curée.

Sandrine Byl, arrêtée depuis 09/2021 passe en commission le 15/11/22 et si elle est apte, elle reprendra le 1/12/22 en mi-temps thérapeutique avec Claire Moscoso.

Danièle Lacroix est en arrêt maladie depuis 03/2022. Le conseil médical a refusé deux fois ses demandes de mise à la retraite. Sandrine Pia la remplace mais ne peut pas être titularisée pour le moment.

Sarah Ben Hassen est en arrêt depuis le 24/04/2022.

Voie douce : Mr Martin change son infrastructure et la convention doit être à nouveau signée. Il vient présenter son étude de faisabilité le 10/11 à 14 h 30.

Le premier conseil du CMJ a eu lieu le 6/11 avec remise des écharpes tricolores et remise de petits cadeaux. Bilan des manifestations (vente de pâtisseries sur le marché cet été, participation à la journée de l'automne organisée par l'APE) et projets : rénovation du puits situé en face de l'ancienne école maternelle, vente sur le marché, participation au marché de Noël (biscuits et chocolat chaud) et cuisine en commun dans la cuisine de l'école, participation à la cérémonie du 11/11, présentation de projets plus ambitieux au Conseil Municipal (jardin partagé, boîte à livres, trompe l'œil ou graffiti sur le mur de la salle polyvalente). Les jeunes du CMJ souhaiteraient pouvoir se réunir dans leur foyer. Une date doit être trouvée également pour qu'ils rencontrent les élus du Conseil Municipal afin de leur présenter leurs projets (18 décembre ou 29 janvier ?).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the official seal.